LDROP2033

2015-2016

Droit bancaire

5.0 crédits	30.0 h	2q

Enseignants:	Philippe Denis ; André-Dumont André-Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Un syllabus et des slides disponible sur i-campus.
Thèmes abordés :	Le cours comporte une analyse du cadre institutionnel des établissements de crédit et du contrôle prudentiel auquel ils sont soumis. Il propose également une réflexion générale sur les services bancaires ainsi que sur l'utilisation du crédit " professionnel " par l'entreprise. Le cours de droit bancaire couvre tout ou partie des sujets suivants : - les établissements de crédit et leur cadre opérationnel; - les institutions de contrôle (CBFA); - les conditions générales des institutions financières; - les services bancaires et le droit de l'informatique... - le libre circulation des capitaux ; - les directives bancaires ; - l'harmonisation dans le domaine des banques et des assurances . - certains contrats de crédit bancaire; - les sûretés propres aux institutions de crédit ; - les mécanismes de garantie ; - la responsabilité du banquier dispensateur de crédit; - les aspects internationaux (garantie à première demande, crédit documentaire, cessions de créance internationales, opérations de gestion de trésorerie) . Le cours porte essentiellement sur les droits belge et européen. Certaines problématiques font cependant l'objet d'une approche de droit comparé ou d'une analyse économique du droit.
Acquis d'apprentissage	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'avoir une approche théorique et pratique d'une matière qui n'a pas pu être étudiée en tant que tel dans le programme obligatoire des cours. Le cours a également pour objectif de préparer l'étudiant à exercer des fonctions au sein du monde bancaire - que ce soit dans une entreprise, un cabinet d'avocats ou une institution publique. Il fournit aux étudiants concernés les outils pratiques et théoriques qui leur permettront d'exercer de telles fonctions. Plus précisément, le but du cours est de permettre à l'étudiant de : - comprendre et maîtriser les notions essentielles du droit bancaire, qui est sommairement enseigné dans le cadre des cours de droit commercial; - appliquer à des cas concrets les règles juridiques présentées au cours; - établir des liens entre le champ économique et financier et le champ juridique ; - apprécier l'impact du droit européen dans le domaine bancaire; - se rendre compte de l'impact de cette matière sur les agents économiques, les citoyens et les consommateurs. Le caractère interdisciplinaire de la matière est mis en évidence. Ce cours fait partie d'une option cohérente de trois cours. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain) permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en #uvre. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*

Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] ingénieur de gestion	INGM2M	5	-	
Master [120] en ingénieur de gestion	INGE2M	5	-	
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5	-	
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5	-	
Master [120] en droit	DROI2M	5	-	
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5	-	